



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COMPETITIONS MASCULINES SENIORS PROCES VERBAL N° 33

Réunion plénière du 27 juin 2023.

Lieu : Yvetot

Présidence : M. Laurent LEFEBVRE

Membres présents : MM. Jean Luc LEBRUN, Gérard LELIEVRE, Michel MOGIS, Jean Luc TIRET.

RECOURS

Les décisions ci-après de la Commission sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le délai **de 2 jours** compte tenu des contraintes des opérations de fin de saison à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

RAPPEL AUX CLUBS

Les Clubs sont informés que toutes les feuilles de match sont contrôlées afin de vérifier la participation éventuelle de joueurs suspendus, de joueurs non titulaires de licence, des clubs en infraction au regard du statut régional de l'arbitrage, les clubs qui n'utilisent pas la tablette ou qui ne transmettent pas la FMI dans les délais impartis, les informations manquantes (absence du délégué à la police du terrain, absence dirigeant banc de touche, licence manquante).

En cas d'utilisation d'une feuille de match papier, merci de nous donner la raison de son utilisation, c'est aussi le club recevant qui doit envoyer la feuille de match, quel que soit le résultat de la rencontre.

Critérium Vétérans à 11

Les clubs pourront inscrire sur la feuille de match 16 joueurs au maximum, tous de la catégorie Vétéran, et procéder à 5 remplacements.

Coupe Vétérans à 11

Comme prévu à l'article 12 du règlement des compétitions du DFSM, peuvent être inscrits sur la feuille de match 14 joueurs au maximum, tous de la catégorie Vétéran

ADOPTION DES PROCES-VERBAUX

La Commission procède à l'adoption :

Du procès-verbal n° 28 de la réunion plénière du 16 mai 2023, publié sur le site du DFSM le 16 mai 2023.

Du procès-verbal n° 29 de la réunion restreinte du 19 mai 2023, publié sur le site du DFSM le 23 mai 2023.

Du procès-verbal n° 30 de la réunion restreinte du 30 mai 2023, publié sur le site du DFSM le 31 mai 2023.

Du procès-verbal n° 31 de la réunion restreinte du 6 juin 2023, publié sur le site du DFSM le 9 juin 2023.



De l'annexe au procès-verbal n° 31 de la réunion restreinte du 6 juin, publiée sur footclubs le 7 juin 2023.
Du procès-verbal n° 32 de la réunion restreinte du 15 juin 2023, publié sur le site du DFSM le 16 juin 2023.

DECISIONS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE A

Match n° 24927721 ROUEN SAPINS FC 41 / FC BONSECOURS SAINT LEGER 41 du 16 avril 2023.

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, lors de sa réunion du 16 juin 2023, procès-verbal publié sur le site du DFSM le 23 juin 2023.

La commission :

- Homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n° 24918784 AS BUCHY 1 / US GRAMMONT 1 du 7 mai 2023.

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale d'Appel, lors de sa réunion du 14 juin 2023, procès-verbal mis en ligne sur footclubs le 21 juin 2023.

la Commission:

- Donne match perdu aux deux clubs par pénalité (0 point) sur le score de 0 but à 3 suite à la décision prise par la Commission Départementale de Discipline, lors de sa réunion du 2 juin 2023, procès-verbal publié sur footclubs le 7 juin 2023.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n° 24923740 GASEG SAINT RIQUIER 1 / US SAINTE MARIE DES CHAMPS 2 du 7 mai 2023.

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, lors de sa réunion du 16 juin 2023, procès-verbal publié sur le site du DFSM le 23 juin 2023.

La commission :

- Homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n° 24920707 FC BONSECOURS SAINT LEGER 1 / GCO BIHOREL 2 du 14 mai 2023.

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, lors de sa réunion du 23 juin 2023, procès-verbal publié sur footclubs le 27 juin 2023.

La commission :

- Donne match perdu par pénalité (0 point) au FC BONSECOURS SAINT LEGER 1 sur le score de 0 but à 5 pour en faire bénéficier le GCO BIHOREL 2 sur le score de 5 buts à 0.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE E

Match n° 24921021 STADE VALERIQUEAIS 2 / US VATTEVILLE BROTONNE 1 du 21 mai 2023.

Voir l'annexe sur footclubs.

Match n° 24921025 AS OURVILLAISE 2 / CANY FC 3 du 21 mai 2023.

Voir l'annexe sur footclubs.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n° 24921679 AS LONDAISE 1 / REUNIONNAIS FC 1 du 21 mai 2023.



Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale de Discipline, lors de sa réunion du 15 juin 2023, procès-verbal publié sur footclubs le 21 juin 2023.

La commission :

- Donne match perdu par pénalité (0 point) au REUNIONNAIS FC 1 sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier l'AS LONDAISE 1 sur le score de 3 buts à 0.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE E

Match n° 24922814 ES DU MONT GAILLARD 3 / RC NORMAND 2020 1 du 21 mai 2023.

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, lors de sa réunion du 16 juin 2023, procès-verbal publié sur le site du DFSM le 23 juin 2023.

La commission :

- Homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n° 24920136 ES AUMAIE 1 / FC LES GRANDES VENTES 1 du 21 mai 2023.

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, lors de sa réunion du 16 juin 2023, procès-verbal publié sur footclubs le 23 juin 2023.

La commission :

- Donne match perdu par pénalité (0 point) à l'ES AUMAIE 1 sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier le FC LES GRANDES VENTES 1 sur le score de 3 buts à 0.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n° 24919969 H CAUCRIAUVILLE S 2 / CANY FC 2 du 4 juin 2023.

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, lors de sa réunion du 16 juin 2023, procès-verbal publié sur le site du DFSM le 23 juin 2023.

La commission :

- Donne match perdu par pénalité (0 point) au club du HAVRE CAUCRIAUVILLE (2) sur le score de 0 but à 3, mais l'équipe du CANY FC (2) ne bénéficie pas du gain du match et marque 1pt et 2 buts marqués

HOMOLOGATION

L'homologation d'une rencontre est de droit le trentième jour à minuit, si aucune instance la concernant n'est en cours et si aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée avant cette date, en application de l'article 147 des RG de la LFN.

Par exception, une rencontre de coupe peut être homologuée avant le quinzième jour qui suit son déroulement.

RENCONTRES DE RATTRAPAGE DU 28 MAI 2023

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE A

Match n° 24922227 LA FAC 1 / US ENVERMEU 2



Rencontre du 14 Mai 2023 jouée le 28 mai 2023.

Une amende de 5€ est infligée au club de la FAC pour une licence manquante (Arbitre Assistant).

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE C

Match n° 24922398 SOLIDARITE S GOURNAY 3 / USF FECAMP 3

Rencontre du 26 Mars 2023 programmée le 28 mai 2023.

Suite à une erreur de programmation de la commission, SOLIDARITE S GOURNAY 3 jouant en coupe André CAILLOT le 28 mai 2023. Cette rencontre n'ayant aucune incidence sur une éventuelle montée en division supérieure, celle-ci ne sera pas jouée. La commission s'excuse de cette erreur auprès de l'arbitre officiel et du club de l'USF FECAMP.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n° 24923742 FC ANNEVILLE 1 / US SENNEVILLAISE 1

Rencontre du 14 mai 2023 jouée le 28 mai 2023.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n° 24924216 YERVILLE FC 3 / AS COLLEVILLE ANGERVILLE 2

Rencontre du 2 avril 2023 jouée le 28 mai 2023.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE E

Match n° 24924705 AS ANGERVILLE L'ORCHER 2 / SC FRILEUSE 3

Rencontre du 2 avril 2023 jouée le 28 mai 2023.

Match n° 24924719 U FONTAINAISE 2 / AS DE MONTIVILLIERS 3

Rencontre du 23 avril 2023 jouée le 28 mai 2023.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n° 24925840 FC THOUBERVILLE 2 / FC BOOS 2

Rencontre du 7 mai 2023 jouée le 28 mai 2023.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE C

Match n° 24927486 FC ROUEN 1899 41 / US HOUPEVILLAISE 41

Rencontre du 21 mai 2023 jouée le 28 mai 2023.

Match n° 24927487 US QUEVILLY RM 41 / SAINT AUBIN FC 41

Rencontre du 21 mai 2023

Forfait déclaré de l'US QUEVILLY RM 41. La Commission jugeant en 1ère instance :

- Donne match perdu par forfait à l'US QUEVILLY RM 41 sur le score de 0 but à 3, avec 0 point, pour en faire bénéficier le SAINT AUBIN FC 41 sur le score de 3 buts à 0.
- Inflige une amende de 112€ à l'US QUEVILLY RM.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE B

Match n° 24939626 FC TOURVILLE LA RIVIERE 41 / MONT SAINT AIGNAN FC 41

Rencontre du 16 avril 2023 jouée le 28 mai 2023.



Match n° 24939592 AS LONDAISE 41 / CA DES CHEMINOTS STEPHANAIS 41
Rencontre du 21 mai 2023 jouée le 28 mai 2023.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE C

Match n° 24927930 A HOULMOISE BOND 41 / AS CANTON D'ARGUEIL 41
Rencontre du 16 avril 2023 jouée le 28 mai 2023.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE D

Match n° 24928070 FUSC BOIS GUILLAUME 42 / SC PETIT COURONNE 42
Rencontre du 23 avril 2023 jouée le 28 mai 2023.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE E

Match n° 24928241 FC BIVILLE LA BAIGNARDE 41 / US DOUDEVILLAISE 41
Rencontre du 16 avril 2023 jouée le 28 mai 2023.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE F

Match n° 24928923 ASD MUNICIPAUX DE BARENTIN 41 / YVETOT FC 42
Rencontre du 23 avril 2023 jouée le 28 mai 2023.

Match n° 24929296 CAUX FC 42 / ENT ASN-AMSP 41

Rencontre du 21 mai 2023 jouée le 28 mai 2023.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE G

Match n° 24929244 USF FECAMP 41 / ENT JSN USYEB FCGRU 41
Rencontre du 21 mai 2023 jouée le 28 mai 2023.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE H

Match n° 24929923 LE HAVRE AC 41 / CS SERV MUNICIPAL LE HAVRE 41
Rencontre du 23 avril 2023 jouée le 28 mai 2023.

RENCONTRES DU 4 JUIN 2023

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE A

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n° 24918741 A MALAUNAY 1 / A KURDISTAN ASCJ 1

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à l'A MALAUNAY.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n° 24919969 H CAUCRIAUVILLE S 2 / CANY FC 2

Réserves d'après match de CANY FC, confirmées.

Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, est placé en instance d'homologation. **Voir Décisions.**



Match n° 24919970 LE HAVRE FC 2012 1 / AS SASSETOT THEROULDEVILLE 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée à l'AS SASSETOT THEROULDEVILLE.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n° 24920147 AS LE TREPORT 2 / US LONDINIÈRES 1

Feuille de match FMI transmise hors délai, une amende de 20€ est infligée au club l'AS TREPORT 2.

Match n° 24920146 FC LES GRANDES VENTES 1 / US CRIEL SUR MER 1

Considérant l'inscription sur la feuille de match, d'un joueur susceptible d'être le jour de la rencontre, la commission a décidé de faire usage de son droit d'évocation, prévu à l'article 187.2 des Règlements Généraux de la L.F.N. **Voir l'annexe sous footclubs.**

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n° 24920310 O BELMESNIL 1 / NEUVILLE AC 2

Réserves d'avant match de l'O BELMESNIL, non confirmées.

Forfait de l'équipe du NEUVILLE AC 1 en championnat R3 Poule H le 4 juin 2023.

La commission jugeant en 1er ressort :

- Considérant l'article 5 des règlements des compétitions du DFSM qui stipule que le forfait d'une équipe supérieure entraîne, le jour de ce forfait, celui de toutes les équipes inférieures du club, dans la même catégorie d'âge. Toutefois, s'il est reconnu que ne figure pas dans les équipes inférieures aucun joueur ayant participé à deux des trois derniers matchs de l'équipe dite supérieure et déclarée forfait, cette mesure ne sera pas appliquée.
- Considérant qu'aucun joueur n'a participé à deux des trois derniers matchs de l'équipe supérieure.
- La Commission homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n° 24920659 GCO BIHOREL 2 / O DARNETAL 2

Réserves d'avant match du GCO BIHOREL, non confirmées.

Une amende de 5 € est infligée au club du GCO BIHOREL pour une licence manquante (Délégué à la police du terrain).

Considérant l'inscription sur la feuille de match, d'un joueur susceptible d'être suspendu le jour de la rencontre, la commission a décidé de faire usage de son droit d'évocation, prévu à l'article 187.2 des Règlements Généraux de la L.F.N. **Voir l'annexe sous footclubs.**

Match n° 24920656 AS PTT ROUEN 1 / FC BONSECOURS ST LEGER 1

Considérant l'inscription sur la feuille de match, d'un joueur susceptible d'être le jour de la rencontre, la commission a décidé de faire usage de son droit d'évocation, prévu à l'article 187.2 des Règlements Généraux de la L.F.N. **Voir l'annexe sous footclubs.**

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n° 24920830 STADE GRAND QUEVILLY 2 / AMS LA BOUILLE MOULINEAUX 1

Une amende de 5 € est infligée au club du STADE GRAND QUEVILLY pour une licence manquante (Arbitre assistant).



SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE E

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE F

Match n° 24921958 HAVRE CAUCRIAUVILLE S 3/USF FECAMP 2

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche, une amende de 15€ est infligée au club du HAVRE CAUCRIAUVILLE S

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE A

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n° 24921466 FC TOTES 2 / AM DE MALAUNAY 2

Reserve d'avant match du FC TOTES 2 et de l'AM MALAUNAY 2, non confirmées.

Match n° 249221468 FC BARENTINOIS 2 / AJ CAULLE BOSC HARD 2

Une amende de 5€ est infligée au club de FC BARENTINOIS pour une licence manquante (Arbitre Assistant).

Une amende de 5€ est infligée au club de l'AJ CAULLE BOSC HARD pour une licence manquante (Arbitre Assistant).

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE C

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE D

Match n° 24921682 AS CANTON D'ARGUEIL 2 / STADE SOTTEVILLAIS CC 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club de STADE SOTTEVILLAIS CC.

Match n° 24921686 AS BUCHY 2 / SAINT AUBIN FC 2

Reserve d'avant match de l'AS BUCHY 2, non confirmée.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE E

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE A

Match 24922232 BELLEVILLE FC 2 / US SAINT MARTIN OSMONVILLE 1

Une amende de 5€ est infligée au club de l'US SAINT MARTIN OSMONVILLE pour une licence manquante (Arbitre Assistant).

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE B

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE C

Match n° 24922925 ES DU MONT GAILLARD 4 / US SAINT THOMAS 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club de l'ES DU MONT GAILLARD



Match 24922926 ESPC SAINT GILLES ETAIN 1 / RC HAVRAIS 3

Une amende de 5€ est infligée au club de RC HAVRAIS pour une licence manquante (Arbitre Assistant).

Match 24922927 USF FECAMP 3 / US YEBLERONNAISE 1

Une amende de 5€ est infligée au club de l'USF FECAMP pour une licence manquante (Délégué).

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n° 24923751 US DE BOLBEC 3 / FC GRUGNY 1

Une amende de 5 € est infligée au club de FC GRUGNY pour une licence manquante (arbitre assistant).

Match n° 24923754 SAINT RIQUIER GASEG 1 / FC LE TRAIT DUCLAIR 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au FC LE TRAIT DUCLAIR.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n° 24929444 FC BOOS 1 / US ST MARTIN VIVIER OSMONVILLE 1

Feuille de match FMI transmise hors délai ; une amende de 20€ est infligée au club de FC GRUGNY.

Match n° 24929448 FC TOURVILLE LA RIVIERE 2 / AM DE MALAUNAY 3

Une amende de 5 € est infligée au club à l'AM DE MALAUNAY pour une licence manquante (arbitre assistant).

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée à l'AM DE MALAUNAY.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n° 24923926 US DES FALAISES 2 / AC ST ROMAIN COLBOSC 3

Feuille de match FMI transmise hors délai ; une amende de 20€ est infligée au club de l'US DES FALAISES.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE A

RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n° 24924167 AS COLLEVILLE ANGERVILLE 2 / US DE LA PRESQU'ÎLE 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au club de l'AS COLLEVILLE ANGERVILLE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n° 24924328 AS PTT ROUEN 3 / US SAINT JACQUES SUR DARNETAL 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club de l'US SAINT JACQUES SUR DARNETAL.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE D

RAS



SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE E

RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE A

RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE B

RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n° 24925801 ES MONTIGNY VAUPALIERE 3 / ROUEN AC 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club de ROUEN AC.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE D

RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE E

Match n° 24926161 FC MANNEVILLE LA GOUPIL 2 / RC NORMAND 2020 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club de FC MANNEVILLE LA GOUPIL.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE A

Match n° 24927493 FC BONSECOURS SAINT LEGER 41 / FUSC BOIS GUILLAUME 41

Feuille de match FMI transmise hors délai ; une amende de 20€ est infligée au FC BONSECOURS SAINT LEGER.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE B

RAS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE C

RAS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE D

Match n° 24928031 FUSC BOIS GUILLAUME 42 / US MESNIL ESNARD FRA 42

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au FUSC BOIS GUILLAUME.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE E

Match n° 24928211 ES TOURVILLAISE 41 41 / AMJS CAULLE BOSC LE HARD 41

Constatant l'absence sur le terrain de l'AMJS CAULLE BOSC LE HARD 41 au coup d'envoi, la Commission jugeant en 1ère instance :

- Donne match perdu par forfait non déclaré à l'AMJS CAULLE BOSC LE HARD 41 sur le score de 0 but à 3 avec 0 point pour en faire bénéficier l'ES TOURVILLAISE 41 sur le score de 3 buts à 0.



- Inflige une amende de 168€ à l'AMJS CAULLE BOSCH LE HARD.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE F

Match n° 24928887 ENT ASN-AMSP 41 / ASD MUNICIPAUX DE BARENTIN 41

Feuille de match FMI transmise hors délai ; une amende de 20€ est infligée à l'ENT ASN-AMSP

Match n° 24928889 FC BARENTIN 42 / O PAVILLAIS 41

Constatant l'absence sur le terrain de l'O PAVILLAIS 41 au coup d'envoi, la Commission jugeant en 1ère instance :

- Donne match perdu par forfait non déclaré à l'O PAVILLAIS 41 sur le score de 0 but à 3 avec 0 point pour en faire bénéficier le FC BARENTIN 42 sur le score de 3 buts à 0.
- Inflige une amende de 168€ à l'O PAVILLAIS.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE G

Match n° 24929245 AS SASSETOT THEROULD 41 / AS COLLEVILLE ANGERVILLE 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à l'AS SASSETOT THEROULD.

Match n° 24929248 St RIQUIET GASEG 41 / ES INTERC St ANTOINE 41

Jouée le 3 juin 2023

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE H

Match n° 24929892 OH TREFILERIE NEIGES 41 / GAINNEVILLE AC 41

Forfait déclaré de GAINNEVILLE AC 41. La Commission jugeant en 1ère instance :

- Donne match perdu par forfait à GAINNEVILLE AC 41 sur le score de 0 but à 3 avec 0 point, pour en faire bénéficier l'OH TREFILERIE NEIGES 41 sur le score de 3 buts à 0.
- Inflige une amende de 112€ à GAINNEVILLE AC.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE I

RAS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE J

Match n° 24930489 FC DU LITTORAL 41 / FC ROLLEVILLAIS 41

Feuille de match FMI transmise hors délai ; une amende de 20€ est infligée au FC DU LITTORAL.

Match n° 24930491 AS FOURE LAGADEC 41 / RC HAVRAIS 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à l'AS FOURE LAGADEC.

RENCONTRE DE RATRAPAGE DU 7 JUIN 2023

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n° 24924499 US SAINT MACLOU LA BRIERE 1 / GRPT SAINT AUBIN VIGOR 3

Rencontre du 7 mai 2023 jouée le 7 juin 2023.

Feuille de match FMI transmise hors délai ; une amende de 20€ est infligée au club de l'US SAINT MACLOU LA BRIERE.



RENCONTRE DE RATTRAPAGE DU 11 JUIN 2023

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n° 24931819 AS OURVILLAISE 3 / ES GERPONVILLE VALMONT 1
Rencontre du 21 mai 2023 jouée le 11 juin 2023.

RENCONTRE DE RATTRAPAGE DU 18 JUIN 2023

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE G

Match n° 24929296 St RIQUIET GASEG 41 / AS COLLEVILLE ANGERVILLE 41
Rencontre du 14 mai 2023 jouée le 18 juin 2023.

COUPES DU DFSM

COUPE SENIORS VETERANS ANDRE STRAPPE

HOMOLOGATION DE LA FINALE, Jouée le 11 juin 2023

Match n° 25843651 SAINT AUBIN FC 41 / AS DE MONTIVILLIERS 41
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

COUPE SENIORS MATIN ROBERT BALLUET

HOMOLOGATION DE LA FINALE, Jouée le 11 juin 2023

Match n° 25843638 US GRAMMONT 2 / US HERICOURT EN CAUX 2
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

COUPE SENIORS APRES MIDI ANDRE CAILLOT

HOMOLOGATION DE LA FINALE, Jouée le 11 juin 2023

Match n° 25843665 FC BARENTINOIS 2 / SOLIDARITE S GOURNAY 3
Réserves d'avant match du FC BARENTINOIS.

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, lors de sa réunion du 16 juin 2023, procès-verbal publié sur le site du DFSM le 23 juin 2023.

Réserves techniques déposées par le FC BARENTINOIS à la 77^{ème} minute de jeu, le score étant de 2 à 2.
Abandon de terrain de l'équipe du FC BARENTINOIS 2.

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Arbitres (section lois du jeu), lors de sa réunion du 16 juin 2023, procès-verbal publié sur le site du DFSM le 19 juin 2023.

La commission :

- Donne match perdu pour abandon de terrain à l'équipe du FC BARENTINOIS 2.
- Inflige une amende de 165 € au club du FC BARENTINOIS (annexe financière du DFSM).
- Exclut l'équipe du FC BARENTINOIS 2 des coupes du DFSM pour les deux prochaines saisons.
- Déclare l'équipe de SOLIDARITE S GOURNAY 3 vainqueur de la finale.

COUPE SENIORS APRES MIDI JEAN MERAULT

HOMOLOGATION DE LA FINALE, Jouée le 11 juin 2023



Match n° 25843671 ES DU MONT GAILLARD 2 / HAVRE CAUCRIAUVILLE S 2

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au DFSM.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Le Président de la Commission
M. Laurent LEFEBVRE

Le Secrétaire de la Commission
M. Jean Luc TIRET